

COMMUNAUTE DE COMMUNES PLOERMEL COMMUNAUTE

Des projets d'investissement nombreux, pour une intercommunalité à la stratégie territoriale insuffisamment définie et à la situation financière confortable

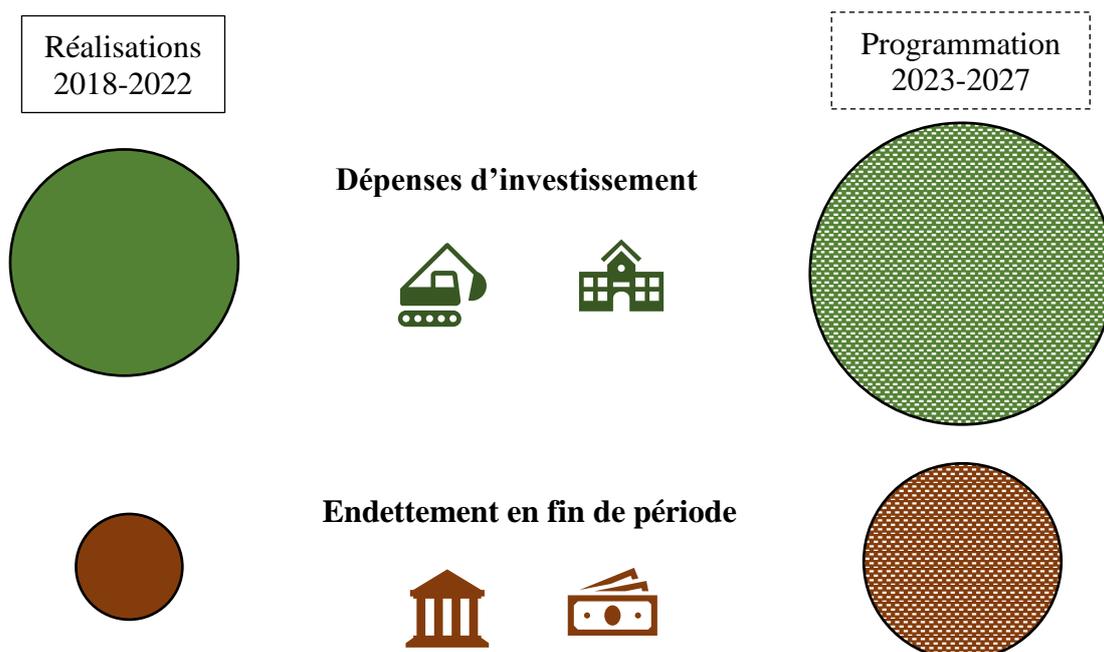
Ploërmel Communauté regroupe, depuis 2017, 30 communes pour une population de 43 000 habitants. Si elle jouit d'une situation financière favorable, elle devra tripler son endettement et relever la fiscalité de deux points pour réaliser son programme d'investissement sur la période 2023-2027.

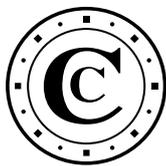
Une stratégie de territoire limitée au périmètre du contrat de relance et de transition écologique

Ploërmel communauté n'a pas adopté les documents stratégiques habituels : pacte de gouvernance, projet de territoire et pacte fiscal et financier. Son projet de territoire, adossé au seul contrat de relance et de transition écologique signé avec l'Etat, ne couvre pas l'ensemble de ses compétences structurantes.

Une situation financière favorable mais un important besoin de financement pour les futurs investissements

La situation financière de l'intercommunalité est favorable, sa capacité d'épargne s'est accrue grâce à l'augmentation des recettes fiscales et des recettes institutionnelles. Pour financer de manière soutenable 25 M€ d'investissements entre 2018 et 2022, Ploërmel communauté a mobilisé son épargne nette et des ressources propres, et a peu emprunté.





Selon la prospective budgétaire de la commune, les 43 M€ d'investissements prévus sur la période 2023-2027 seront financés par un relèvement de la fiscalité en 2026 et un triplement de la dette. Pour permettre une appréhension globale des enjeux financiers, la programmation pluriannuelle devra intégrer les investissements des budgets annexes (assainissement collectif, déchets, zones d'activité). En l'absence d'un pacte fiscal et financier fixant une stratégie financière globale au sein de l'ensemble intercommunal, Ploërmel communauté devra rester attentive au niveau de la pression fiscale totale pesant sur les contribuables du territoire.

Les enjeux de l'assainissement collectif : achever l'harmonisation des tarifs, encadrer les usages industriels

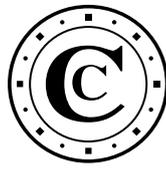
En prenant la compétence assainissement collectif en 2020, Ploërmel Communauté a hérité des modes de gestion et des contrats communaux divers qui préexistaient. Elle a passé en 2022 une délégation de service public unique pour couvrir à terme l'ensemble du territoire. Reste à achever l'harmonisation des tarifs, avec un prix total facturé aux usagers domestiques qui devrait converger d'ici 2031 à 2,84 €/m³.

Plusieurs points sont à revoir dans la gestion des usagers industriels : incohérences dans les dispositions relatives à l'assiette de facturation et aux contrôles des rejets d'effluents ; manque d'information sur les obligations des usagers en matière d'autorisation de déversement ; dégressivité des tarifs n'incitant pas à une maîtrise des consommations d'eau et des rejets (tarifs inférieurs à ceux des usagers domestiques).

Des projets en cours appelant une vigilance particulière et un suivi attentif

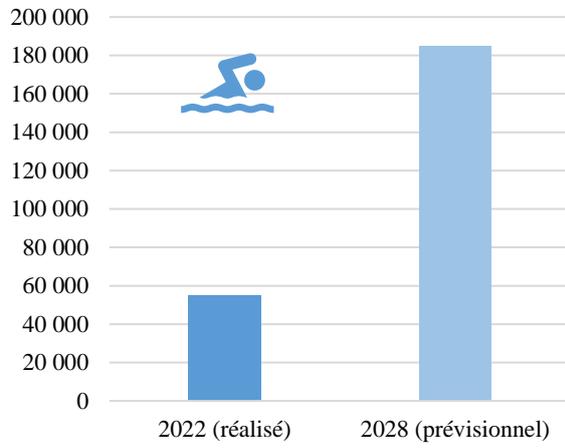
Pour répondre aux besoins de la population, Ploërmel Communauté a décidé en 2020, de conclure une concession de service public pour la construction et l'exploitation d'un crématorium. Ce projet a pris du retard. En outre, le concessionnaire a mis en place un montage juridique et financier complexe, que la communauté devra se donner les moyens de suivre et contrôler, notamment sur le plan financier.

Ploërmel Communauté s'est engagée en décembre 2023 dans la construction d'un nouveau centre aquatique (17,8 M€), qui devrait être inauguré en 2028. Les prévisions de fréquentation paraissent optimistes (trois fois plus d'entrées que les anciennes piscines), alors même qu'un doublement du déficit de fonctionnement est attendu (0,67 M€/an).



Centre aquatique

Fréquentation



Déficit de fonctionnement

